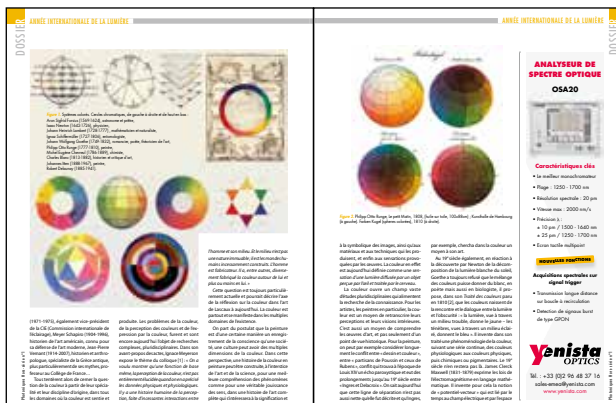


Photoniques

QUI SOMMES-NOUS ?



Photoniques est une revue dédiée à la lumière et ses applications dans l'industrie et la recherche.

Elle est la revue de la Société Française d'Optique qui apporte sa caution et son autorité scientifique.

Elle est l'organe de presse de tous les acteurs de l'optique et photonique

CEUX QUI FONT PHOTONIQUES

Rédacteur-en-Chef

Riad Haïdar

r.haidar@photoniques.com

Chef de Publicité

Annie Keller

a.keller@photoniques.com

tél. : +33 (0)1 69 28 33 69

mobile : +33 (0) 6 74 89 11 47

Journaliste

Vincent Colpin

vincent.colpin@edpsciences.org

tél. : +33 (0)1 69 18 92 43

Chef de Fabrication

Xavier de Araujo

xavier@studiowakeup.com

COMITÉ DE RÉDACTION

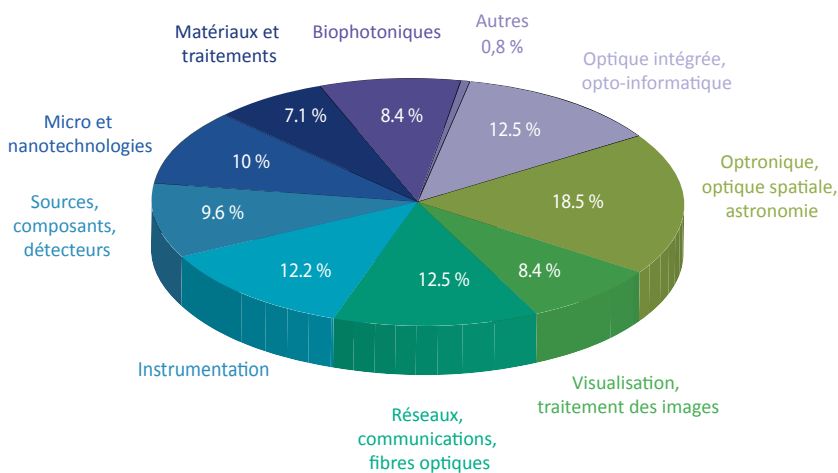
Il est constitué d'industriels ou de chercheurs représentatifs des différents domaines de l'optique. Il détermine les sujets à traiter et désigne les auteurs parmi les meilleurs experts français.

- **Pierre Baudoz** - Observatoire de Paris
- **Nicolas Bonod** - Institut Fresnel
- **Azzedine Boudrioua** - Institut Galilée, Paris 13
- **Didier-Luc Brunet** - Azur Light Systems
- **Émilie Colin** - Quantel
- **Céline Fiorini-Debuisschert** - CEA
- **Wolfgang Knapp** - Club laser et procédés
- **Patrice Le Boudec** - IDIL Fibres Optiques
- **François Piuzzi** - CEA
- **Marie-Claire Schanne-Klein** - École polytechnique
- **Christophe Simon-Boisson** - Thales Optronique
- **Costel Subran** - Opton Laser International
- **Ivan Testart** - AFOP

POURQUOI PUBLIER DANS *PHOTONIQUES* ?

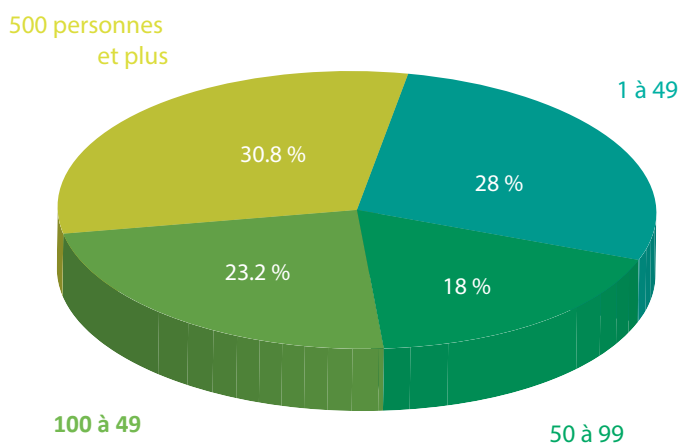
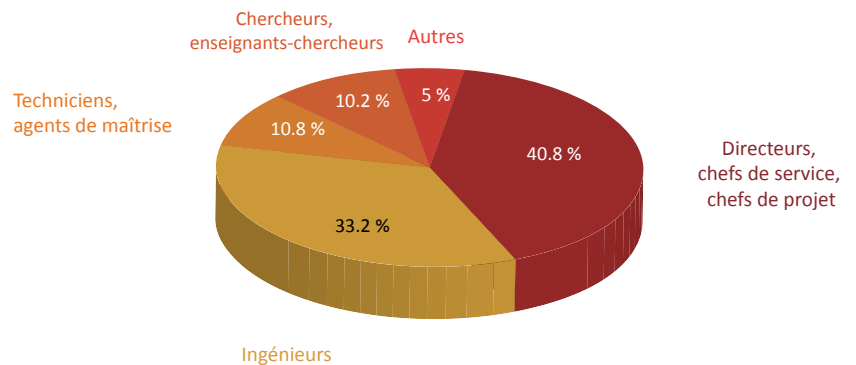
- Communiquer dans une source d'information fiable pour les experts en Photoniques
- Atteindre un public ciblé de décideurs clés
- Mettre en avant votre marque sur le marché de la photonique française !

STRUCTURE DU LECTORAT



Photoniques, une diffusion qui touche à **tous les domaines de l'optique**

Photoniques vous permet de toucher efficacement **une majorité de décideurs intéressés par vos produits ou services**



De la grande à la petite entreprise Photoniques va à la rencontre de tous ceux qui font l'optique

PLANNING RÉDACTIONNEL 2017

	Parution	Salons et Conférences	Focus	Opticiens célèbres	Comprendre	Dossier <i>La nouvelle France industrielle</i>	Acheter
N° 85 jan. - février	20 février 2017	Photonics West	Focus régional	F. Grimaldi	Le proximètre confocal chromatique	Industrie médicale : lumière et thérapie	Un analyseur de surface optique
Hors-série N° 2 mars - avril	20 avril 2017	PREMIER NUMERO EN ANGLAIS DE PHOTONIQUES, DIFFUSE DANS TOUTE L'EUROPE**, ET COMPOSE D'UNE SELECTION D'ARTICLES RECENTS DE LA REVUE					
N° 86 mai - juin	20 juin 2017	CLEO USA	Algérie	W. Fleming	La microscopie à contraste interférentiel	Industrie des objets intelligents	Une caméra THz
N° 87 juillet - août	21 août 2017	Laser Munich	L'industrie photonique française, en association avec l'AFOP	M. Françon	L'imagerie par caméra rapide	Industrie des matériaux innovants	Un analyseur de spectre optique
N° 88 Sept. - oct.	20 octobre 2017	ENOVA Paris	Microtechniques	P. Bouguer	Le gravimètre à atomes froids	Industrie cosmétique	Un oscillateur femtoseconde
N° 89 nov. - déc.	20 dec. 2017	Cosmetic valley Paris	Canada	A. Maréchal	La mesure des ondes gravitationnelles	Industrie de la sécurité	Un système de stabilisation pour imagerie grand champ

Informations non contractuelles : ces thèmes sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'actualité.

** En plus de notre lectorat habituel, diffusion aux 6 000 membres de la société européenne d'optique (eos) dans 21 pays. A ne pas manquer !

PUBLI-RÉDACTIONNEL

- Le publi-rédactionnel est une façon originale d'être présent dans Photoniques qui vous permet de publier rapidement une information.
- Vous fournissez le texte et les images. Nous les toilettons et les mettons en page. Vous donnez votre bon à tirer sur cette mise en page.
- Il est présenté dans la même typographie que les autres informations de la rubrique, avec la mention : « publi-rédactionnel ».

Formats proposés

- équivalent 1/3 de page avec **1 photo** (titre : 36 caractères + texte courant : 1 300 caractères environ)
- équivalent 1/3 de page **sans photo** (titre : 36 caractères + texte courant : 1 700 caractères environ)
- équivalent 1/2 page **avec photos** (titre : 57 caractères + 1700 caractères environ)
- équivalent 1/2 de page **sans photo** (titre : 57 caractères + texte courant : 3200 caractères environ)

Contraintes techniques

- Texte : format word
- Visuels (y compris logos) : format .jpeg, tiff ou .eps, à 300 dpi

Pour 1/3 de page, ne prévoir qu'une seule illustration. Un montage de plusieurs photos est autorisé, à condition que l'ensemble ne constitue qu'un seul bloc.

Tarif

- 1/3 Page.....1 400 €
- 1/2 Page.....2 100 €

PLANNING ANNONCEURS 2017

	N° 85 janvier - février	Hors-série N° 2 mars - avril	N° 86 mai - juin	N° 87 juillet - août	N° 88 Sept. - octobre	N° 89 nov. - dec.
Parution	20 février	20 avril	20 juin	21 août	20 octobre	20 décembre
Date limite de réservation d'espace	9 janvier	8 mars	9 mai	5 juillet	8 septembre	8 novembre
Date limite de remise des fichiers publicités	19 janvier	20 mars	19 mai	18 juillet	20 septembre	20 novembre

LE SITE WWW.PHOTONIQUES.COM ET LA NEWSLETTER PHOTONIQUES

D'autres espaces pour votre communication !

E-news

(parution deux fois par mois)



Site internet

www.photoniques.com



Site internet

Bannière haute
(728x90px)

Bannière de côté
(300x90px)

2 mois

300 €

2 mois

300 €

6 mois

800 €

6 mois

800 €

1 an

1 400 €

1an

1 400 €

E-newsletter

Bannière haute
(400x150px)

Bannière basse
(400x150px)

600 € / newsletter

500 € / newsletter

Poids des bannières : maximum 25 ko
Formats : png, jpeg

Poids des bannières : 50 ko
Format : png, jpeg, gif

TARIF DE PUBLICITÉ

Des tarifs dégressifs pour plusieurs insertions dans l'année

2 insertions - 5 %
3 insertions - 7,5 %
4 insertions - 10 %
5 insertions - 13 %
6 insertions - 16 %
7 insertions - 18,5 %
8 insertions - 21 %
9 insertions - 23,5 %
10 insertions - 26 %
11 insertions - 28,5 %
12 insertions et+ 31 %

Majoration

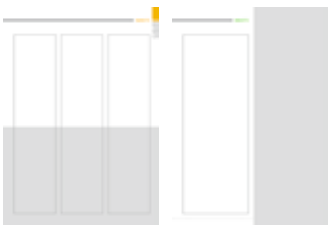
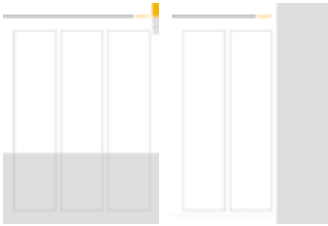
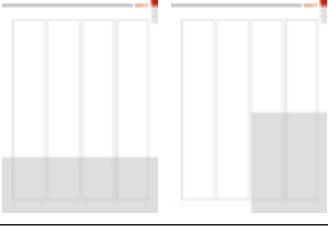

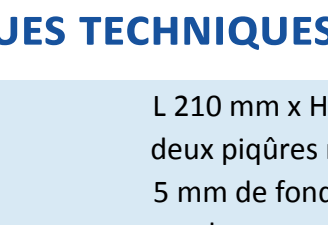
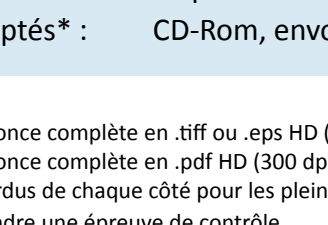
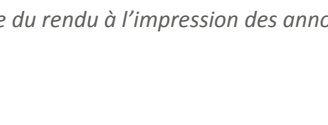
Emplacements spécifiés + 10 %
Bichromie + 20 %

Autres tarifs

Encart jeté : 3 000 €
Tirés à part : nous consulter

Prix par insertion
(hors TVA)



Format	Quadri	Noir
Pleine page 4 ^e 2 ^e (face édito) 3 ^e Page standard (L 210 mm x H 297 mm)	4 830 € 4 300 € 3 670 € 3 600 €	2 400 €
 1/2 Page largeur (L 210 mm x H 136 mm)  1/2 Page hauteur (L 100 mm x H 297 mm)	2 070 €	1 600 €
 1/3 Page largeur (L 210 mm x H 96 mm)  1/3 Page vertical (L 69 mm x H 297 mm)	1 380 €	1 000 €
 1/4 Page largeur (L 210 mm x H 76 mm)  1/4 Page hauteur (L 100 mm x H 136 mm)	1 250 €	800 €
 1/8 Page largeur (L 88 mm x H 57 mm) 1/8 Page hauteur (L 41 mm x H 120 mm) Pas de fond perdu	800 €	500 €

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Format fermé de la revue :	L 210 mm x H 297 mm
Façonnage :	deux piqûres métal (à cheval)
Fond perdu :	5 mm de fond perdu ainsi que des traits de coupe (sauf pour le format 1/8)
Marges :	ne placer aucun texte à moins de 10 mm des coupes et du pli central
Supports numériques acceptés* :	CD-Rom, envoi par e-mail

*Nous transmettre :

- soit un enregistrement de l'annonce complète en .tiff ou .eps HD (300 dpi) en CMJN,
- soit un enregistrement de l'annonce complète en .pdf HD (300 dpi) en CMJN, textes vectorisés et images aplaties, avec bords de coupe et hirondelles, et 5 mm de fonds perdus de chaque côté pour les pleines pages (Attention, les images intégrées doivent également être enregistrées en HD et CMJN). Vous pouvez joindre une épreuve de contrôle.

Photoniques n'est pas responsable du rendu à l'impression des annonces enregistrées en RVB.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute souscription d'un ordre de publicité dans Photoniques emporte de plein droit adhésion et acceptation des présentes conditions générales de vente.

Réservation d'espace publicitaire et mandat

Toute confirmation d'ordre doit être faite par écrit. La confirmation de l'ordre par l'éditeur vaut contrat entre les parties. Tous les ordres de publicité sont exécutés aux conditions de tarif en vigueur au jour de réservation. Les documents remis par l'annonceur ou son mandataire doivent être publiés par l'éditeur dans leur intégralité et sans modification non confirmée par écrit par l'annonceur ou son mandataire.

Si l'annonceur passe par l'intermédiaire d'une agence, celle-ci doit avoir reçu un mandat écrit de l'annonceur (loi 93-122 du 29-1-1993). Les ordres passés par cet intermédiaire seront soumis au respect des présentes et le mandataire sera tenu, vis-à-vis de l'éditeur, des mêmes obligations que celles incombant à l'annonceur qui le mandate et qui, quant à lui, reste responsable de son mandataire.

L'éditeur est libre de refuser, conformément aux usages professionnels de presse, l'insertion d'un ordre de publicité sans qu'il lui soit nécessaire de justifier son refus. Ce refus peut intervenir avant ou après la communication des documents. De plus, la responsabilité de l'imprimeur ne saurait être engagée en cas d'impossibilité d'imprimer, de publier ou de diffuser la publication pour des raisons indépendantes de sa volonté. Cette impossibilité ne peut donner lieu à indemnités ou dommages et intérêts.

Modifications

Toute modification ou annulation d'un ordre doit être confirmée par écrit et ceci au plus tard 2 mois avant la date limite de réservation d'espace (voir planning annonceurs). Une pénalité de 50% sera appliquée pour tout ordre commandé non validé.

Une modification de l'importance d'un ordre en cours d'année est susceptible d'entraîner une modification de la remise accordée, en application du tarif en vigueur.

Dans ce cas elle donnera lieu à une facturation complémentaire en cas de diminution, ou à l'établissement d'un avoir en cas d'augmentation.

Emplacement

L'acceptation par l'éditeur d'un ordre d'insertion ne confère à l'annonceur que le droit d'occuper l'espace qui est réservé ou tout autre espace équivalent. De plus, l'éditeur ne peut garantir qu'un concurrent ne sera pas présent sur un emplacement voisin.

Litiges

Toute réclamation doit, sous peine de déchéance, être effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les huit jours qui suivent l'insertion. En cas de contestation, le Tribunal de commerce d'Evry est seul compétent.

Contraintes techniques

Tous les éléments techniques fournis par l'annonceur ou son mandataire doivent être conformes aux spécifications définies par l'éditeur. L'éditeur se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute correction ou modification mineure éventuelle demandée par l'annonceur. En cas de non-respect des dates de remise des éléments techniques, les éléments de l'annonce précédente pourront, le cas échéant, être réutilisés.

L'éditeur décline par ailleurs toute responsabilité quant au bon rendu d'impression s'il n'y a pas d'épreuve chromique fournie par l'annonceur ou son mandataire. Le matériel appartenant à l'annonceur doit rester en possession de l'éditeur pendant toute la durée de l'ordre. Aucune responsabilité ne pourra être assumée par l'éditeur en cas de perte ou de destruction s'il n'a pas été demandé par écrit un retour express des documents.

Règlement

Le délai de règlement est de trente jours fin de mois date de facturation. La facturation est effectuée au nom de l'annonceur et/ou au nom du mandataire. En cas de défaillance de ce dernier, l'annonceur est tenu au règlement de la créance impayée.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, des pénalités de retard sont appliquées dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture. Ces pénalités sont d'un montant égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal de l'année civile en cours. De plus, tout retard de paiement entraînera

- une suspension de l'exécution de tous les ordres de commande passés par l'annonceur concerné ;
- l'exigibilité de toutes les sommes échues et à échoir, y compris les frais éventuels de procédure de recouvrement ;
- la suspension de la remise professionnelle s'il y a lieu.

Date de parution

Les jours de parution de Photoniques ne sont communiqués qu'à titre indicatif.

Délai de remise des éléments

Les délais de parution sont une donnée importante et ne peuvent souffrir de retard. De ce fait, les dates de remise des éléments pour les publi-rédactionnels et des fichiers de publicité sont impératives. En l'absence d'éléments ou de fichier, Photoniques publiera une annonce précédente. En l'absence d'annonce précédente, l'espace sera inoccupé mais facturé.